



CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE 2017
CONCOURS DES VINS

MÉDAILLE D'ARGENT

DÉCERNÉ À *EARL de la SEMELLERIE*
Cravant-les-Côteaux (37)

POUR *son appellation d'origine contrôlée Chinon Rouge 2015*
Boisé
Cuvée Vieilles Vignes Deborah
cuve 1



LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL DU CONCOURS

M. Sautier

DUPLICATA